

« Apprentis professeurs » : **une nouvelle entrée dans l'éducation nationale hors statut**

Oui, il y aura bien des « apprentis professeurs » !

Pas comme vous le pensez des professeurs stagiaires, lauréats de concours !

Pas du tout.

Suite à la conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014 de laquelle FO, CGT, FSU sont partis, le gouvernement a mis en place le dispositif d'apprentissage dans la fonction publique d'Etat et tout particulièrement dans l'Education nationale, le plus gros employeur (2500 apprentis sur 4000 seront dévolus à la fonction publique d'Etat- 6000 en 2016).

Les « apprentis professeurs » seront 320, implantés dans les académies déficitaires: 100 PE à Créteil, le reste dans le second degré en Guyane.

Y a-t-il un lien entre le nombre de postes aux concours non pourvus dans ces départements ? Poser la question, c'est y répondre : dans le premier degré, sur Créteil, pour 1540 postes offerts, il n'y a que 1611 admissibles en juin 2015.

Y a-t-il un lien avec la démolition du statut de la fonction publique d'Etat et des concours nationaux, comme cela est envisagé dans la réforme territoriale ?

Pour la FNEC FP-FO, il y a alerte : il s'agit d'une nouvelle entrée dans le « métier » hors statut.

Le gouvernement fait un double tour de passe-passe : au prétexte de « donner une chance ».

Il institue des contractuels moins payés que ne le sont les contractuels actuels.

Il autorise les recteurs à se séparer à terme des contractuels actuels, car pourquoi payer plus ?

Il institutionnalise un recrutement de professeurs au SMIC. Du jamais vu.

Il valide le recrutement de contractuels sans grille indiciaire dans les académies déficitaires.

Il autorise un recrutement de contractuels sans perspective de titularisation.

Il valide une entrée hors statut pour les professeurs et supprime l'obligation de mettre des postes aux concours.

Or aujourd'hui une grande partie des disciplines, en raison du traitement et de la formation en ESPE, se trouvent en déficit. A ce jour, sur les 340 postes mis aux concours en allemand, il n'y a que 356 admissibles ; en anglais, sur 1225 postes, 1481 admissibles ; en lettres classiques, sur 230 postes ouverts, seuls 114 candidats sont admis...

Pour la FNEC FP-FO, ce que voudrait s'offrir le gouvernement, c'est un mode de recrutement le moins cher possible, hors statut.

Pour la FNEC FP-FO ce dispositif est porteur à terme d'écroulement du statut des professeurs.